



Le 30 octobre 2025

Pour publication immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Groupe TVA inc. (TSX : TVA.B) (« Groupe TVA » ou la « Société ») communique aujourd’hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2025.

Faits saillants

Troisième trimestre 2025

- Revenus de 106 192 000 \$, en baisse de 6 224 000 \$ (-5,5 %) par rapport au troisième trimestre 2024;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8 012 000 \$, soit un bénéfice de 0,19 \$ par action. Ceci constitue une amélioration de 5 404 000 \$ (0,13 \$ par action) par rapport au trimestre correspondant de l’exercice 2024;
- BAIIA ajusté¹ consolidé de 18 500 000 \$, ce qui représente un écart favorable de 6 279 000 \$ (51,4%) comparativement au trimestre correspondant de 2024;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Télédiffusion de 16 974 000 \$, en hausse de 7 454 000 \$ par rapport à la période correspondante de 2024. Cette amélioration résulte principalement des économies générées par la mise en œuvre des plans de réorganisation, notamment au niveau de la main-d’œuvre et des coûts de contenu, ainsi que de la comptabilisation d’ajustements rétroactifs favorables non récurrents au cours du trimestre en lien avec les redevances. Ces écarts favorables ont été partiellement compensés par la baisse des revenus publicitaires;
- BAIIA ajusté¹ du secteur MELS de 1 377 000 \$, soit un écart défavorable de 1 908 000 \$ par rapport à la période correspondante de 2024 découlant principalement d’un volume d’activités réduit dans les services de location de studios et d’équipements étant donné l’absence de productions étrangères d’envergure dans les studios, compensé en partie par une réduction des charges d’exploitation;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Magazines de 707 000 \$, soit une variation favorable de 344 000 \$ par rapport à la période correspondante de 2024. Cette amélioration découle principalement de la diminution des charges d’exploitation, laquelle a plus que compensé la baisse des revenus enregistrée au cours du trimestre;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Production et distribution de 491 000 \$, soit un écart favorable de 106 000 \$, attribuable essentiellement à une charge de dépréciation de certains droits plus élevée au cours du trimestre correspondant de 2024.

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA

« Les résultats de Groupe TVA pour le troisième trimestre 2025 démontrent que les défis qui fragilisent l'industrie télévisuelle québécoise, particulièrement en ce qui a trait à la décroissance des revenus publicitaires, continuent de prendre de l'ampleur et de menacer la pérennité des entreprises d'ici. À l'aube de la présentation du budget du gouvernement fédéral et de la mise à jour économique du gouvernement du Québec, nous rappelons la nécessité que les gouvernements posent urgemment des gestes concrets, sans quoi la situation ne fera que se détériorer davantage, entraînant encore plus de conséquences désastreuses pour l'industrie, les emplois, la culture et l'information.

Entre autres, nous demandons au gouvernement fédéral d'annuler la déductibilité fiscale pour les investissements publicitaires auprès d'entreprises étrangères, et surtout, d'ajouter un incitatif fiscal pour encourager l'achat de publicité dans les médias québécois et canadiens. Il devrait également faire le choix d'investir un minimum de 25 % de son budget publicitaire auprès de médias d'ici, plutôt que de favoriser les géants du Web. Le gouvernement fédéral devrait aller de l'avant avec la réforme visant le mandat et les pratiques d'affaires de la Société Radio-Canada, telle que proposée par Patrimoine canadien à la suite des nombreuses consultations au fil des ans et des constats qui en ont découlé et qui vont en ce sens. De plus, le gouvernement fédéral devrait, comme nous le demandons depuis de nombreuses années, mettre en œuvre l'une de ses priorités visant à réduire le fardeau réglementaire des entreprises d'ici. Parallèlement, afin de soutenir équitablement les différents médias d'information qui font essentiellement le même travail pour notre démocratie, les gouvernements devraient finalement élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique au journalisme télévisé également. Enfin, à la suite du dépôt du rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, le gouvernement du Québec doit maintenant agir rapidement en instaurant des mesures concrètes pour appliquer les recommandations de ce rapport.

Groupe TVA a pour sa part fait preuve d'une grande responsabilité au fil des ans, en mettant en place de nombreuses mesures et plusieurs plans de restructuration majeurs pour faire face à la crise. Il est plus que temps que les gouvernements posent à leur tour les gestes qui s'imposent.

Les résultats du troisième trimestre du secteur Télédiffusion démontrent que les effets des plans de rationalisation menés par Groupe TVA commencent à se faire sentir et permettent, pour le moment, d'atténuer modestement les impacts de la crise. Cette situation n'est toutefois aucunement soutenable et menace directement notre capacité à produire du contenu original en français et à offrir aux téléspectateurs des émissions d'ici sur des plateformes québécoises.

La performance de Groupe TVA démontre que son secteur Télédiffusion continue de jouer un rôle central auprès des Québécoises et des Québécois, avec 41,2 parts au troisième trimestre 2025, soit une hausse de 2,2 parts comparativement à la même période en 2024. Ce résultat continue d'impressionner alors qu'il dépasse la somme des parts combinées des chaînes généralistes et spécialisées de ses deux principaux concurrents. Le Réseau TVA se trouve toujours en tête des chaînes généralistes francophones au Québec, loin devant ses concurrentes, grâce à des contenus rassembleurs tels que *Chanteurs masqués*, qui affiche une constance remarquable avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs et 52,9 parts de marché. Du côté des chaînes spécialisées, « LCN » demeure la référence incontestée de la population en matière d'information avec 8,0 parts de marché pour le troisième trimestre, soit un gain de 0,9 part par rapport à la même période en 2024. La chaîne « TVA Sports » a pour sa part obtenu un gain de 1,4 part au troisième trimestre 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Toutefois, malgré l'ensemble des succès de Groupe TVA, les revenus publicitaires de la télévision conventionnelle poursuivent leur déclin, au profit des plateformes en ligne étrangères. Ces dernières grugent non seulement les revenus de la télévision traditionnelle, mais affaiblissent dorénavant aussi les revenus des plateformes numériques locales, dont celles de Groupe TVA. Les conséquences sont désastreuses en tout point pour les entreprises d'ici.

Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels subit encore une fois les effets de l'absence de superproductions cinématographiques étrangères dans les studios de MELS. Pour garder notre attractivité sur le marché, nos partenaires doivent pouvoir bénéficier d'incitatifs attrayants et comparables à ce qui se fait ailleurs au Canada et à l'international. Pour ce faire, le gouvernement du Québec doit élargir aux émissions audiovisuelles de variétés, le crédit d'impôt remboursable pour les services de production cinématographique ou télévisuelle. Il doit également harmoniser les règles entourant la production locale de ce genre d'émissions avec celles du fédéral, en prenant en considération l'importance qu'accordent les autres juridictions à ce secteur économique majeur.

Quant au secteur Magazines, il continue de subir les répercussions de la hausse drastique des tarifs du nouveau système de collecte sélective instauré par le gouvernement du Québec, qui ne fait que fragiliser encore davantage une industrie déjà sous pression. Le gouvernement du Québec devrait, sans tarder, procéder à l'exemption des magazines et des journaux, comme c'est le cas pour les livres, de toute participation financière dans la collecte sélective d'Éco Entreprises Québec. De plus, nous poursuivons également nos représentations auprès de Patrimoine canadien afin que le cadre actuel du programme régulier du Fonds du Canada pour les périodiques, dont la transformation a entraîné une baisse constante du soutien gouvernemental, puisse être revu rapidement.

Du côté du secteur Production et distribution, Incendo a pu compléter la livraison, en vue de la période des Fêtes à venir, du film *Merry Little Mystery* pour la plateforme Roku, alors que TVA Films a assuré la distribution dans les salles de cinéma du Québec du long métrage *Ma belle-mère est une sorcière*, un nouveau film de la série culte *Contes pour tous*.

En terminant, après avoir multiplié au fil des ans les interventions, les audiences et les rencontres avec les présidents et présidentes du CRTC, avec les ministres du Patrimoine canadien et de la Culture à Québec, nous ne pouvons que marteler encore une fois l'urgence d'agir et la nécessité d'instaurer des solutions durables pour protéger notre industrie. Groupe TVA garde pour sa part le cap sur sa gestion responsable et disciplinée et continue de tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de ses activités. Portée par le talent et l'engagement de ses équipes, l'entreprise demeure résolument engagée à rester au cœur du quotidien des Québécoises et des Québécois, en leur offrant les meilleurs contenus et une information fiable et de qualité partout au Québec. »

Définition

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail, ainsi que les risques reliés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupe TVA.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 30 octobre 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et une des plus grandes entreprises privées de production de langue française en Amérique du Nord. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie des titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2025, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.groupe TVA.ca.

Source :

Marjorie Daoust, CPA
Vice-présidente Finances
marjorie.daoust@tva.ca

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
		2025	2024	2025	2024
Revenus	2	106 192	\$ 112 416	\$ 355 275	\$ 385 528
Achats de biens et services	3	65 800	75 014	282 961	296 975
Coûts liés au personnel		21 892	25 181	72 554	82 463
Amortissement		5 551	5 149	15 203	16 951
Frais financiers	4	426	933	1 665	3 684
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	5	1 367	1 401	5 979	7 359
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées		11 156	4 738	(23 087)	(21 904)
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)		2 910	1 963	(5 999)	(3 252)
Part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées		234	167	2	(452)
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires		8 012	\$ 2 608	(17 090)	\$ (18 200)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires		0,19	\$ 0,06	(0,40)	\$ (0,42)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées		43 205 535	43 205 535	43 205 535	43 205 535

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
		2025	2024	2025	2024
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires		8 012	\$ 2 608	\$ (17 090)	\$ (18 200)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :					
Régimes à prestations définies :					
Gain sur réévaluation	10	-	1 500	-	18 100
Impôts différés		-	(400)	-	(4 800)
		-	1 100	-	13 300
Résultat global attribuable aux actionnaires		8 012	\$ 3 708	\$ (17 090)	\$ (4 900)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires					Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 8)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies		
Solde au 31 décembre 2023	207 280	\$ 581	\$ 81 919	\$ 57 568	\$	347 348 \$
Perte nette	-	-	(18 200)	-		(18 200)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	13 300		13 300
Solde au 30 septembre 2024	207 280	581	63 719	70 868		342 448
Perte nette	-	-	(1 143)	-		(1 143)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(4 031)		(4 031)
Solde au 31 décembre 2024	207 280	581	62 576	66 837		337 274
Perte nette	-	-	(17 090)	-		(17 090)
Solde au 30 septembre 2025	207 280	\$ 581	\$ 45 486	\$ 66 837	\$	320 184 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

Périodes de trois mois
terminées les 30 septembre

Périodes de neuf mois
terminées les 30 septembre

	Note	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice (perte) net(te)		8 012	\$ 2 608	\$ (17 090)	\$ (18 200)
Ajustements pour :					
Amortissement		5 551	5 149	15 203	16 951
Dépréciation d'actifs	5	-	-	-	7 781
Gain sur disposition et radiation d'actifs	5	(121)	(157)	(121)	(2 396)
Part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées		234	167	2	(452)
Impôts différés		2 327	4 832	(6 125)	2 799
Autres		90	18	(101)	70
		16 093	12 617	(8 232)	6 553
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation		19 515	(4 383)	29 157	16 568
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		35 608	8 234	20 925	23 121
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 999)	(6 736)	(9 273)	(14 872)
Acquisitions d'actifs incorporels		(373)	(687)	(946)	(3 813)
Dispositions d'immobilisations corporelles	5	138	157	138	2 920
Autres		271	271	593	271
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(2 963)	(6 995)	(9 488)	(15 494)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette de l'emprunt bancaire		(1 892)	9 287	(3 667)	10 063
Variation nette de la dette auprès de la société mère	7	(25 000)	(10 000)	(1 000)	(16 000)
Remboursement d'obligations locatives		(447)	(526)	(1 464)	(1 540)
Autres		-	-	-	(150)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(27 339)	(1 239)	(6 131)	(7 627)
Variation nette des espèces		5 306	-	5 306	-
Espèces au début de la période		-	-	-	-
Espèces à la fin de la période		5 306	\$ -	5 306	\$ -

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre	31 décembre
	Note	2025	2024
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		5 306	\$ -
Débiteurs		104 906	134 835
Impôts sur le bénéfice		7 158	10 984
Contenu audiovisuel		120 540	101 195
Frais payés d'avance		4 105	2 291
		242 015	249 305
Actif à long terme			
Contenu audiovisuel		62 770	82 517
Placements		12 451	12 724
Immobilisations corporelles		136 908	147 397
Actifs incorporels		8 810	8 934
Actifs liés au droit d'utilisation		6 487	7 519
Écart d'acquisition		9 102	9 102
Actif au titre des prestations définies	10	49 920	50 550
Impôts différés		12 406	6 578
		298 854	325 321
Total de l'actif		540 869	\$ 574 626
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunt bancaire		-	\$ 3 667
Créditeurs, charges à payer et provisions		128 428	145 454
Droits de contenu à payer		34 182	28 835
Revenus reportés		8 415	8 142
Impôts sur le bénéfice		356	653
Tranche à court terme des obligations locatives		1 945	2 515
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	7	32 993	33 976
		206 319	223 242
Passif à long terme			
Obligations locatives		5 413	6 180
Autres éléments de passif		8 220	6 900
Impôts différés		733	1 030
		14 366	14 110
Capitaux propres			
Capital-actions	8	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		45 486	62 576
Cumul des autres éléments du résultat global		66 837	66 837
Capitaux propres		320 184	337 274
Total du passif et des capitaux propres		540 869	\$ 574 626

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines (note 11). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux et la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui existent en outre parce qu'elles peuvent influencer sur les dépenses de publicité des sociétés. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet en raison du caractère saisonnier de certaines activités de la Société.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et, par conséquent, sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2024 de la Société qui comprennent les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers consolidés résumés.

Ces états financiers consolidés résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 30 octobre 2025.

Certains chiffres correspondants fournis pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2024 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Revenus

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Services publicitaires	40 787 \$	45 904 \$	163 643 \$	169 725 \$
Redevances ⁽¹⁾	36 159	32 768	102 738	108 865
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ⁽²⁾	17 225	22 366	54 204	70 420
Ventes de produits ⁽³⁾	12 021	11 378	34 690	36 518
	106 192 \$	112 416 \$	355 275 \$	385 528 \$

(1) Au cours du deuxième trimestre 2024, un ajustement rétroactif favorable de 10 184 000 \$ a été comptabilisé relativement à la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2023 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN ».

(2) Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent respectivement 6 184 000 \$ et 18 112 000 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2025 (8 373 000 \$ et 31 142 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2024). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du secteur Production et distribution.

(3) Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

3. Achats de biens et services

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Droits, coûts de contenu audiovisuel et coûts des services rendus	44 964 \$	49 489 \$	210 125 \$	215 156 \$
Tirage et distribution	2 634	2 978	7 847	9 125
Services rendus par la société mère :				
- Commissions sur ventes publicitaires	2 808	3 795	12 973	14 111
- Autres	3 032	3 155	8 656	9 808
Coûts liés aux immeubles	2 449	3 057	9 876	11 639
Frais de marketing	3 524	3 726	11 120	12 378
Autres	6 389	8 814	22 364	24 758
	65 800 \$	75 014 \$	282 961 \$	296 975 \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. Frais financiers

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts sur la dette ⁽¹⁾	975 \$	1 263 \$	3 028 \$	4 708 \$
Amortissement des frais de financement	2	18	26	70
Intérêts sur les obligations locatives	100	105	428	298
Revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies	(552)	(394)	(1 656)	(1 185)
Autres	(99)	(59)	(161)	(207)
	426 \$	933 \$	1 665 \$	3 684 \$

(1) Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, des intérêts pour un montant total de 953 000 \$ et de 2 907 000 \$, respectivement, ont été comptabilisés sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média (1 136 000 \$ et 4 392 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2024).

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Frais de restructuration	1 400 \$	1 558 \$	6 227 \$	2 207 \$
Dépréciation d'actifs	—	—	—	7 781
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(121)	(157)	(121)	(2 629)
Autres	88	—	(127)	—
	1 367 \$	1 401 \$	5 979 \$	7 359 \$

Frais de restructuration

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024, la Société a enregistré une charge découlant de la restructuration des activités d'exploitation à la suite de l'élimination de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts principalement dans son secteur Télédiffusion.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres (suite)

Dépréciation d'actifs

Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée.

Gain sur disposition d'immobilisations corporelles

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a conclu la vente à la société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 309 000 \$.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 121 000 \$ (157 000 \$ et 320 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2024).

6. Informations sur les flux de trésorerie

Les montants nets versés (encaissés) pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts versés	880 \$	1 284 \$	3 146 \$	5 152 \$
Impôts sur le bénéfice encaissés (déduction faite des paiements)	(1 094)	(5 192)	(3 403)	(4 749)

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme sont les suivantes :

	30 septembre 2025		31 décembre 2024	
Facilité de crédit renouvelable – Québecor Média	33 000	\$	34 000	\$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(7)		(24)	
	32 993		33 976	
Moins la tranche échéant à court terme	(32 993)		(33 976)	
	-	\$	-	\$

Le 12 juin 2025, la Société a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ intervenue avec Québecor Média en tant que prêteur afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

8. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	30 septembre 2025		31 décembre 2024	
4 320 000 actions ordinaires classe A	72	\$	72	\$
38 885 535 actions classe B	207 208		207 208	
	207 280	\$	207 280	\$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions

a) Régimes d'options d'achats d'actions

	Options en circulation	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Groupe TVA		
Solde au 31 décembre 2024	685 774	1,96 \$
Octroyées	205 000	0,67
Annulées	(65 324)	1,83
Expirées	(25 000)	6,85
Solde au 30 septembre 2025	800 450	1,49 \$
Options pouvant être exercées au 30 septembre 2025	200 648	1,94 \$
Québecor		
Solde au 31 décembre 2024	227 656	30,63 \$
Octroyées	80 000	43,58
Exercées	(29 683)	32,23
Annulées	(67 000)	30,15
Transférées	(60 000)	30,97
Solde au 30 septembre 2025	150 973	37,24 \$
Options pouvant être exercées au 30 septembre 2025	5 973	33,19 \$

b) Régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs

	Unités en circulation
	Unités d'actions de la Société
Solde au 31 décembre 2024	545 298
Octroyées	98 606
Rachetées	(96 421)
Solde au 30 septembre 2025	547 483

c) Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2025, une charge de rémunération de 30 000 \$ et un renversement de charge de rémunération de 50 000 \$, respectivement, liés à tous les régimes de rémunération à base d'actions ont été comptabilisés (des charges de rémunération de 301 000 \$ et de 252 000 \$, respectivement, au cours des périodes correspondantes de 2024).

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2024, le gain sur réévaluation pour les régimes à prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est principalement relié à la hausse de la juste valeur des actifs des régimes de retraite.

11. Information sectorielle

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. Information sectorielle (suite)

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus				
Télédiffusion	86 620 \$	88 396 \$	298 209 \$	313 964 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	12 927	16 256	40 034	52 529
Magazines	7 244	8 643	21 879	24 677
Production et distribution	2 661	3 014	5 925	6 345
Éléments intersectoriels	(3 260)	(3 893)	(10 772)	(11 987)
	106 192	112 416	355 275	385 528
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) ⁽¹⁾				
Télédiffusion	16 974	9 520	(511)	(4 115)
Services cinématographiques et audiovisuels	1 377	3 285	3 691	11 315
Magazines	707	363	1 174	316
Production et distribution	(491)	(597)	(3 333)	(1 227)
Éléments intersectoriels	(67)	(350)	(1 261)	(199)
	18 500	12 221	(240)	6 090
Amortissement	5 551	5 149	15 203	16 951
Frais financiers	426	933	1 665	3 684
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	1 367	1 401	5 979	7 359
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées	11 156 \$	4 738 \$	(23 087) \$	(21 904) \$

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société.

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAlIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAlIA ajusté est défini comme le bénéfice (la perte) net(te) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (le recouvrement d'impôts) et la part de la perte (du bénéfice) dans des sociétés associées. Le BAlIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.